

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête carrière Orchère

Date : Thu, 14 Oct 2021 21:54:48 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonsoir/Bonjour Mme le Commissaire,

Je tenais à vous faire part de mon avis concernant la réouverture de la clairière. Même si je ne comprends pas très bien à quoi sert réellement cette enquête publique, sachez que je suis complètement contre.

En effet, j'habite dans une zone classée dans laquelle je ne peux pas choisir la couleur de mes volets ni construire quoique ce soit sur mon terrain sans en référer aux bâtiments de France, que chaque arbre est référencé afin de garantir une certaine beauté des lieux et du paysage. Mais de l'autre côté du versant où j'habite, soit environ 1km de chez moi, on aurait le droit d'éventrer une partie du paysage ?

J'ai une petite fille qui aura 7 mois dans deux jours, est-ce que j'ai envie qu'elle subisse les effets de la pollution liée à l'extraction et au transport ? Est-ce que j'ai envie de l'emmener à l'école de la source alors que celle-ci ne sera sans doute plus là et que donc, je devrais lui expliquer pourquoi son école a ce nom ? Vous comprendrez que la perspective qu'elle entende les déflagrations et le bruit des différents engins ne m'enchante pas non plus.

Je ne connais personne qui répondrait oui à une des questions que je pose. Je suis convaincu que vous également.

Maintenant il y a les contrats et surtout l'argent qui enlève toute humanité ou bon sens à ce qui devrait en avoir. Je suis donc très pessimiste quant à l'issue des choses.

Si vous avez des bons arguments qu'une enfant pourra comprendre pour lui expliquer la situation je suis preneur.

En vous souhaitant une bonne soirée/journée.

Cordialement,